

Compte rendu

Conseil municipal du 3 février 2017

1 - Conseil municipal – Procès-verbal de la séance du 9 décembre 2016 – Approbation

(à l'unanimité).

2 - Conseil municipal – Décisions prises en vertu de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales – Compte rendu

Le Conseil délibère et,

1. prend acte des décisions, des marchés passés après procédure adaptée, des marchés relatifs aux fournitures et prestations récurrentes, ainsi que des avenants aux marchés mentionnés dans les tableaux ci-après,
2. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

3 - Budget Primitif 2017 – Vote du budget principal et du budget annexe fossoyage – Approbation

Le Conseil délibère et,

1. approuve les montants de recettes et de dépenses inscrits aux chapitres rappelés dans les tableaux d'équilibre du Budget Principal, soit en section de fonctionnement 385 759 944 € et en section d'investissement 114 995 734 €,
2. approuve les montants de recettes et de dépenses inscrits aux chapitres rappelés dans le tableau d'équilibre du Budget Fossoyage, soit 140 000 € en section de fonctionnement,
3. autorise au titre de l'année 2017 le versement des subventions telles qu'arrêtées dans l'état annexé au Budget,
4. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

(14 avis contraires).

4 - Vote des taux 2017 des 3 taxes directes locales – Approbation

Le Conseil délibère et,

1. approuve les taux 2017 des trois taxes directes locales figurant au tableau ci-dessus,
2. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

(14 avis contraires).

5 - Plan Partenarial de Gestion de la demande de logement social et d'information des demandeurs – Avis de la commune de Nantes

Le Conseil délibère et,

1. émet un avis favorable au projet de Plan Partenariat de Gestion joint en annexe,
2. s'engage à mobiliser aux côtés de Nantes Métropole et des partenaires de la Conférence Intercommunale du Logement, au regard des compétences qui sont propres à la commune, les moyens d'action nécessaires à la mise en œuvre du Plan Partenarial,
3. autorise Mme le Maire à prendre toutes dispositions nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

(14 abstentions).

6 - Quartier Dervallières Zola – Complexe sportif de la Durantière – Construction d'une halle de tennis – Validation du projet – Procédure adaptée – Demande de subventions – Approbation

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

1. approuve le projet de construction d'une halle de tennis et d'un local de convivialité et sanitaires douches PMR, l'enveloppe financière de 1 166 000 € qui lui est affectée, avec un montant de travaux de 1 113 000 € TTC ainsi que le lancement d'une procédure adaptée,
2. autorise Mme le Maire à signer au nom de la Ville les marchés à conclure avec les prestataires dont la proposition sera jugée économiquement la plus avantageuse après avis de la Commission d'Appel d'offres,
3. autorise Mme le Maire à solliciter des participations financières de l'État, de la Fédération Française de Tennis et de tout autre partenaire potentiel,
4. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération, y compris permis de construire, permis de démolir et autres autorisations d'urbanisme.

7 - Quartier Dervallières Zola – Stade de la Durantière – Réfection du terrain gazonné synthétique de football – Validation du projet – Marché de travaux – Demande de subventions – Approbation

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

1. approuve le projet de réfection du terrain synthétique de football du stade de la Durantière, l'enveloppe financière de 300 000 € TTC qui lui est affectée, avec un montant de travaux de 290 000 € TTC, ainsi que le lancement d'une procédure adaptée,
2. autorise Mme le Maire à signer au nom de la Ville le marché à conclure avec le prestataire dont la proposition sera jugée économiquement la plus avantageuse après avis de la Commission d'Appel d'offres,
3. autorise Mme le Maire à solliciter des participations financières de la Fédération Française de Football et de tout autre partenaire potentiel,
4. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération, y compris permis de construire, permis de démolir et autres autorisations d'urbanisme.

8 - Adhésions au réseau mondial de l'Organisation Mondiale de la Santé « Villes Amies des Aînés » et au « Réseau francophone des Villes Amies des Aînés » - Approbation

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

1. approuve l'engagement de la Ville de Nantes dans la démarche « Villes Amies des Aînés » de l'Organisation Mondiale de la Santé et dans la mise en oeuvre de la démarche « Villes Amies des Aînés »,
2. approuve l'adhésion de la Ville de Nantes au réseau mondial « Villes Amies des Aînés » de l'Organisation Mondiale de la Santé et au « Réseau francophone des Villes Amies des Aînés » sur la base d'une cotisation 2017 de 1 100 €,
3. désigne Mme Catherine PIAU, représentante permanente et M. Thomas QUERO, représentant suppléant de ces réseaux,
4. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

9 - Politique publique en faveur des personnes âgées – Association Office des Retraités et des Personnes Agées de Nantes (ORPAN) – Subvention de fonctionnement au titre de l'année 2017 – Approbation

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

1. approuve l'attribution d'une subvention à l'ORPAN de 896 300 € au titre de l'année 2017,
 2. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.
- (2 non participations au vote).*

10 - Médiation sociale en milieu scolaire « Médiateur à l'école » - Convention cadre entre l'État, le Département de Loire-Atlantique, les Villes de Nantes, Saint-Herblain et Saint-Nazaire et l'association OPTIMA – Approbation

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

1. approuve la signature d'une convention cadre relative au dispositif de médiation sociale en milieu scolaire liant l'ensemble des partenaires : préfecture, direction des services départementaux de l'Éducation Nationale du département de la Loire-Atlantique, Ville de Nantes, Ville de Saint-Herblain, Ville de Saint-Nazaire, association Optima et France Médiation,
2. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

11 - Subventions au titre des actions éducatives et des actions temps libre – Conventions – Approbation

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

1. approuve le versement des subventions proposées pour un montant total de 486 702 € (annexe 7),
2. approuve les conventions avec les associations la Ligue de l'enseignement FAL44 et ADPEP44, l'association « AFEV et l'association « Le Relais »,
3. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

12 - Multi-accueils municipaux – Convention de partenariat entre la Ville et l'Association ADAPEI de Loire-Atlantique – Approbation

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

1. approuve la signature de la convention jointe en annexe, entre la Ville et l'association ADAPEI en faveur de l'accueil et de l'accompagnement d'enfants en situation de handicap,
2. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

13 - Politique publique « familles et parentalité » - Convention cadre départementale relative à la médiation familiale et aux espaces de rencontre – Subventions – Approbation

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

1. approuve la Convention cadre départementale relative à la médiation familiale et aux espaces de rencontre,
2. approuve le versement des subventions proposées au titre de la politique publique « familles et parentalité », pour un montant total de 19 435 €,
3. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

14 - ACCOORD – Accueils de loisirs et séjours de vacances – Prorogation de la délégation de service public – Avenant n° 1 au contrat de délégation de service public – Approbation

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

1. décide de prolonger le contrat de délégation de service public de 4 mois, soit jusqu'au 31 décembre 2017, et approuve le projet d'avenant n° 1 correspondant, joint en annexe 1 de la présente délibération,
2. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

(8 non participations au vote).

15 - Accueils de loisirs et séjours de vacances – Délégation de service public – Approbation du principe

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

1. approuve le principe de la délégation de service public des accueils de loisirs et séjours de vacances dont les caractéristiques figurent dans le rapport de présentation joint à la présente délibération, et autorise en conséquence le lancement de la procédure de publicité et mise en concurrence permettant la passation d'une nouvelle convention à compter du 1^{er} janvier 2018,
2. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

16 - Associations Adolescence et Jeunesse – Première répartition de subventions – Avenant – Conventions – Approbation

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

1. approuve le versement de subventions en faveur d'associations, selon la répartition proposée pour un montant global de 256 352 €,
2. approuve les termes des conventions et de l'avenant avec les associations :
 - CRIJ (annexe 1),
 - Jolis Mômes (annexe 2),
 - Quais de la Mémoire (annexe 3),
3. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

17 - Associations Vie Etudiante – Première répartition de subventions – Approbation

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

1. approuve le versement de subventions en faveur des associations selon la répartition proposée, pour un montant total de 3 300 €,
2. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

18 - Vie associative – Première répartition de subventions – Conventions – Approbation

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

1. approuve le versement des subventions en faveur des associations, selon la répartition proposée pour un montant de 779 840 € (annexe 1),
2. approuve les termes des conventions, avec les associations suivantes :
 - Association Alternantes (annexe 2),
 - Association Euradionantes (annexe 3),
 - Association Jet (annexe 4),
 - Association Prun' (annexe 5),
 - Association Radio Fidélité (annexe 6),
 - Association Sun (annexe 7),
 - Association Cezam (annexe 8),
3. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

19 - Sports – Première répartition de subventions – Conventions et avenants – Approbation

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

1. approuve le versement de subventions en faveur des associations sportives selon la répartition présentée en annexe n° 1, soit 2 377 € pour l'investissement et 958 993 € pour le fonctionnement ,
2. approuve les conventions et avenants ci-joints avec les associations suivantes :
 - RACING CLUB NANTAIS ;
 - FETE LE MUR ;
 - NANTES ATLANTIQUE HOCKEY GLACE ;
 - ASC SAINT MEDARD DE DOULON ;
 - LE STADE NANTAIS ;
 - DOJO NANTAIS ;
 - NANTES ATLANTIQUE RINK HOCKEY ;
 - LA MELLINET ;
 - TENNIS DE TABLE CLUB ATLANTIQUE ;
 - ASSOCIATION SPORTIVE TOUTES AIDES ;
 - CSC LAETITIA ;
 - UNION CYCLISTE NANTES ATLANTIQUE ;
 - JEUNESSE SPORTIVE CULTURELLE BELLEVUE ;
 - HOCKEY CLUB DE NANTES ;
 - LA NANTAISE ;
 - HERMINE NANTES ATLANTIQUE ;
 - LA SIMILIEUNNE ;
 - ETOILE DU CENS ;
 - ASPTT ;
 - NEC ESCRIME ;
 - RACING ATHLETIC CLUB CHEMINOTS ;
 - DON BOSCO SPORTS NANTES ;
 - METALLO SPORT CHANTENAYSIEN ;
 - ASC BONNE GARDE ;
 - NANTES NATATION ;
 - C'WEST ;
 - CERCLE DE L'AVIRON DE NANTES ;
 - CENTRE LEO LAGRANGE NANTES AVIRON ;
 - UNIVERSITE DE NANTES AVIRON ;
 - SPORT NAUTIQUE DE L'OUEST ;
 - CENTRE MARITIME DE NANTES ;
 - ASSOCIATION PROMOTION COURSE CROISIERE ;
 - CENTRE VOILE AMITIE NATURE ;
 - NANTES ATLANTIQUE CANOE KAYAK ;
 - FAL 44 – SKATEPARK LE HANGAR ;
 - SOCIETE DES COURSES DE NANTES.
3. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

(1 non participation au vote).

20 - Plans de développement et de promotion de l'aviron, du kayak et de la voile – Conventions d'objectifs – Approbation

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

1. approuve la reconduction des Plans Nautiques Aviron, Kayak et Voile, au titre des années 2017-2020,
2. approuve les conventions d'objectifs avec les Fédérations de tutelle, les clubs nautiques et l'Office Municipal du Sport,
3. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

21 - Politiques publiques « Migration, intégration, Diversités » et « Lutte contre les discriminations » - Répartition de subventions – Approbation

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

1. approuve le versement de subventions de fonctionnement aux associations, pour un montant de 135 050 € (cf. tableau joint en annexe 1),
2. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

22 - Associations oeuvrant dans le domaine du handicap – Répartition de subventions – Approbation

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

1. approuve le versement de subventions aux différentes associations oeuvrant dans le domaine du handicap, pour un montant de 57 620 € selon la répartition jointe en annexe,
2. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

23 - Politique publique Egalité Femmes-Hommes et LGBT (Lesbiennes, Gay, Bi et Trans) – Subventions 2017 – Approbation

Le Conseil délibère et,

1. approuve le versement de subventions de fonctionnement aux associations, pour un montant de 134 100 €, selon la répartition proposée,
 2. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.
- (1 abstention – 2 non participations au vote).*

24 - Associations oeuvrant dans le domaine de la santé – Première répartition de subventions – Approbation

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

1. approuve le versement de subventions aux différentes associations oeuvrant dans le domaine de la santé, pour un montant de 48 900 € selon la répartition jointe en annexe,
2. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

25 - Bureaux des Projets – Fonds de soutien à l'initiative citoyenne – Subventions – Approbation

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

1. approuve le versement des subventions en faveur des projets, selon la répartition proposée pour un montant de 9 340 €,
2. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

26 - Echanges internationaux et Cosmopolis – Soutien aux projets – Subventions – Approbation

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

1. approuve le versement de subventions en faveur des associations se proposant de développer des actions à caractère européen et international, pour un montant de 26 180 €, conformément au tableau joint en annexe 1,
 2. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.
- (1 non participation au vote).*

27 - Développement culturel – Première répartition de subventions – Conventions et avenants – Approbation

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

1. approuve les termes des conventions et avenants avec les organismes suivants :

LE BRUIT DE MON OEIL	14 000 €
LE THERMOGENE	18 000 €
DEKALAGE MANAGEMENT	19 000 €
THEATRE DE L'ENTR'ACTE.....	17 000 €
RAW LIGHT.....	16 000 €
SYSTEME B.....	20 000 €
CITE DES CONGRES	48 000 €
APAJH	25 000 €
NANTES SUMMERCAMP.....	45 000 €
TONALITE 4.....	28 000 €
INSTITUT FRANCAIS.....	45 000 €
ORO.....	23 000 €
CREA.....	42 000 €
STRADIVARIA.....	29 000 €
QUINZAINE PHOTOGRAPHIQUE NANTAISE.....	24 500 €
ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE BONNE GARDE.....	10 000 €
CITE MONDE	64 967 €
ECOLE DE MUSIQUE OLIVIER MESSIAEN.....	73 000 €
ECOLE DE MUSIQUE TOUTES AIDES.....	55 000 €
ECOLE NANTAISE DE CUIVRES.....	43 000 €

et autorise le versement des subventions proposées,

2. approuve le versement de subventions dans le cadre du dispositif des emplois aidés pour un montant total de 11 708 € selon le détail figurant dans la présente délibération, et approuve les termes de l'avenant avec TISSE METISSE,
3. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.
(5 non participations au vote).

28 - Politique de la Lecture publique et du livre – Conventions et avenants – Approbation

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

1. approuve les termes des conventions et avenants avec les organismes suivants :

AMICALE LAIQUE DE SAINT-JOSEPH DE PORTERIE	52 000 €
ESPACE LECTURE MALAKOFF.....	52 000 €
MAISON FUMETTI.....	45 000 €
LE DERNIER SPECTATEUR.....	4 000 €

et autorise le versement des subventions proposées,

2. approuve la convention entre la Ville de Nantes (bibliothèque et archives) et les archives départementales de Loire-Atlantique définissant les modalités de coopération pour l'emprunt de numéros manquants de collections de périodiques à des fins de numérisation,
3. approuve l'avenant au contrat de coproduction passé avec le Voyage à Nantes pour la réalisation de l'exposition « Cendres de nos rêves » rectifiant le montant de la participation de la Ville de Nantes,
4. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.
(7 non participations au vote).

29 - Culture – Equipements en régie, établissements publics et structures conventionnées – Conventions – Approbation

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

1. approuve l'acquisition d'une œuvre de Jules-Elie DELAUNAY ainsi que la signature de la convention correspondante, et sollicite une subvention auprès du Fonds Régional d'Acquisition des Musées de France (FRAM) (annexe 1),
2. autorise la signature des conventions définissant l'organisation des classes de la série technique de la musique et de la danse, ainsi que les classes à aménagements d'horaires entre la Ville de Nantes (Conservatoire) et l'Inspection académique (Lycée Nelson Mandela) (annexes 2 et 3),
3. autorise la signature de la convention définissant le partenariat entre la Ville (Conservatoire) et le Studio de la Danse (annexe 4),
4. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

30 - Politique publique du patrimoine – Subventions – Conventions – Soutien de la Ville à la préservation et à l'amélioration du patrimoine urbain – Dispositions diverses – Approbation

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

1. approuve les termes de la convention pluriannuelle pour la période 2017/2019 conclue avec l'association MEMOIRE DE L'OUTRE MER ainsi que l'attribution à son profit d'une subvention de fonctionnement annuelle de 42 793 € (annexe 1),
2. approuve les termes de la convention annuelle conclue avec l'association METISSE A NANTES ainsi que l'attribution à son profit d'une subvention de fonctionnement de 25 960 € et d'une subvention d'aide au projet de 40 000 € (annexe 2),
3. approuve les termes de la convention pluriannuelle pour la période 2017/2019 conclue avec l'association CENTRE D'HISTOIRE DU TRAVAIL ainsi que l'attribution à son profit d'une subvention de fonctionnement annuelle de 85 265 € (annexe 3),
4. approuve les termes de la convention pluriannuelle pour la période 2017/2019 conclue avec l'association MAISON DES HOMMES et DES TECHNIQUES ainsi que l'attribution à son profit d'une subvention de fonctionnement annuelle de 125 400 € (annexe 4),
5. approuve l'attribution des subventions de ravalement aux copropriétés et propriétaires, dans le cadre de l'action générale de la Ville en faveur de la préservation et de l'amélioration du patrimoine architectural du centre ancien, pour un montant total de 147 976,07 € selon la répartition proposée,
6. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

31 - Dénomination de voies publiques – Approbation

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

1. approuve les dénominations de :
 - « rue des Colporteurs » à la voie reliant la rue des Colporteurs à la rue de Port la Blanche,
 - « avenue du Cépage » à la voie reliant l'avenue de Cépage à la rue de Port la Blanche,
 - « rue des Architectes » à la voie reliant la rue des Architectes à la rue de l'île Mabon,
2. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

32 - Transactions immobilières diverses – Approbation

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

1. approuve le principe des transactions immobilières décrites ci-dessus, les modifications des délibérations des 1^{er} avril 2016 et 17 juin 2016 pour les dossiers concernés et autorise la signature des actes qui s'y rapportent,
2. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

33 - Personnel municipal – Adaptation du tableau des effectifs – Dispositions diverses – Approbation

Le Conseil délibère et,

1. approuve l'adaptation du tableau des effectifs,
 2. approuve le recours aux agents non titulaires pour accroissement temporaire ou saisonnier d'activité,
 3. approuve les précisions apportées au mécanisme de revalorisation de la valeur faciale du titre restaurant,
 4. approuve l'application des dispositions de la loi n° 2014-459 du 9 mai 2014 et les modalités de gestion du dispositif proposé de don de jours de repos à un agent, parent d'un enfant gravement malade,
 5. précise que les crédits correspondants sont inscrits au budget,
 6. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.
- (14 abstentions).

34 - Partenariat avec le monde associatif – Mission d'information et d'évaluation – Communication du rapport de la Mission

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

1. prend acte du rapport de la Mission d'information et d'évaluation sur le partenariat avec le monde associatif, joint en annexe.

35 - Dispositions relatives aux marchés publics : Fonctionnement et Travaux – Avenant – Approbation

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

1. autorise le lancement d'un appel d'offres ouvert pour les prestations de nettoyage de bâtiments à vocation administrative ou autres pour le compte du groupement de commandes constitué par la Ville de Nantes, le CCAS de Nantes et Nantes Métropole,
2. autorise le lancement d'un appel d'offres ouvert pour l'acquisition de jeux et jouets pour les écoles publiques et les multi-accueil petite enfance de la Ville de Nantes,
3. autorise le lancement d'un appel d'offres ouvert pour l'acquisition de gros matériel de cuisine pour la Cuisine Centrale de la Ville de Nantes,
4. approuve le programme de travaux d'accessibilité PMR et mises aux normes handisports au Gymnase La Halvèque, l'enveloppe financière de 288 000 € TTC dont 240 000 € TTC pour les travaux, ainsi que le lancement d'une procédure adaptée,
5. approuve le projet de restauration des façades et des couvertures au Parc et la Chapelle de la Chantrerie, l'enveloppe financière de 600 000 € TTC dont 540 000 € TTC pour les travaux, le lancement d'une procédure adaptée ainsi que l'autorisation de solliciter des participations au financement de l'opération,
6. approuve le projet de travaux de réfection des baies, remplacement des fenêtres et mise en place de la ventilation pour les bâtiments B et C des Archives Municipales, rue d'Enfer, l'enveloppe financière de 450 000 € TTC dont 370 000 € TTC pour les travaux, ainsi que le lancement d'une procédure adaptée,
7. approuve le projet de travaux de confortement des structures du Gymnase Coidelle, l'enveloppe financière de 371 000 € TTC dont 270 400 € TTC pour les travaux, ainsi que le lancement d'une procédure adaptée,
8. autorise Mme le Maire à signer l'avenant n° 31 à la convention constitutive du groupement de commandes entre la Ville de Nantes, le CCAS de la Ville de Nantes, Nantes Métropole et l'E.S.B.A.N.M.,
9. autorise Mme le Maire à traiter, le cas échéant, soit par procédure formalisée, soit par marché négocié (article 30 du décret n° 2016-360 relatif aux marchés publics) en cas d'offres jugées inappropriées ou inacceptables,
10. autorise Mme le Maire à signer, au nom de la Ville, les marchés à conclure avec les prestataires dont les propositions seront ou ont été jugées économiquement les plus avantageuses par la Commission d'Appel d'Offres ou après avis de celle-ci,
11. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

36 - Mutualisations entre la Métropole et les communes de la Métropole – Définition du périmètre de mutualisation à expertiser

Le Conseil délibère et,

1. autorise Mme le Maire à poursuivre les réflexions sur les possibilités de mutualisation pour la Ville de Nantes avec la Métropole et les communes volontaires dans les 3 domaines suivants : le système d'information géographique, la gestion documentaire et les archives ainsi que l'instruction des autorisations de droit des sols.

(14 abstentions).

37 - Dispositions diverses à caractère budgétaire et financier – Approbation

Le Conseil délibère et,

1. approuve les propositions des jurys du CLAP Culture, Sport et Citoyenneté du 16 décembre 2016 et du 9 janvier 2017 et autorise le versement des aides correspondantes sous forme de bourses – ou de subventions - pour un montant total de 6 300 €,
2. approuve l'attribution d'une subvention de fonctionnement annuelle de 122 000 € au Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale SIAO 44 au titre de l'année 2017,
3. approuve l'attribution de subventions – citées ci-dessus - aux associations de parents d'élèves dans le cadre de leurs actions menées pour des enfants nantais,
4. attribue une subvention d'aide à l'investissement d'un montant de 7 000 € à l'Association Hansel & Gretel dans le cadre du projet d'extension d'un crèche associative sur le quartier Nantes Erdre et autorise la signature de la convention ci-jointe,
5. approuve l'attribution des subventions à l'UNACOD (Union Nantaise du Commerce de Détail) – citées ci-dessus – et la convention pluriannuelle 2017 à 2019 ci-jointe si rapportant,
6. approuve les annulations, réductions et ajustements des subventions versées ou à verser aux différentes associations citées ci-dessus,
7. approuve la revalorisation du tarif de repas adultes servis dans les équipements de petite enfance à 3,82 € à compter du 1^{er} janvier 2017,
8. approuve, à compter du 1^{er} janvier 2017, les tarifs des droits d'occupation du domaine public du marché de Talensac tels que figurant en annexe,
9. autorise la signature de la convention jointe entre la Ville de Nantes et la Caisse des Dépôts et Consignations dans le cadre de la construction de deux maisons de santé pluri-professionnelles dans les quartiers de Nantes Nord et de Grand Bellevue,

10. approuve le remboursement à l'association Sainte Croix de la surconsommation d'eau au Jardin Sainte Croix due à une fuite, pour un montant de 946 €,
11. approuve les ajustements, au titre de 2017, de diverses provisions pour des risques et charges potentiels, portant le montant total des provisions 2017 à 140 000 €,
12. donne un avis favorable à l'abrogation de la reconnaissance légale de l'établissement particulier de Nantes de la Congrégation de la Province de France de l'Union Notre-Dame de Charité,
13. approuve l'octroi de la garantie de la Ville de Nantes aux titulaires de documents ou de titres émis par l'Agence France Locale dans les conditions exposées précédemment et autorise Mme le Maire ou son représentant dûment habilité, pendant l'année 2017, à signer le ou les engagements de Garantie pris par la Ville de Nantes, dans les conditions définies ci-dessus, conformément au modèle présentant l'ensemble des caractéristiques de la Garantie et figurant en annexe,
14. approuve la signature entre la Ville de Nantes et la CAFLA du contrat d'aide financière « construction et aménagement » permettant de percevoir une recette, d'un montant maximum de 80 709 € (dans la limite de 80 % du coût réel de l'opération), destinée à couvrir les travaux de rénovation du multi-accueil municipal Chlorophylle,
15. approuve la signature entre la Ville de Nantes et la CAFLA du contrat d'aide financière « construction et aménagement » permettant de percevoir une recette, d'un montant maximum de 16 600 € (dans la limite de 80 % du coût réel de l'opération), destinée à couvrir les travaux de rénovation du multi-accueil municipal Halvêque,
16. approuve la signature entre la Ville de Nantes et la CAFLA de la convention d'objectifs et de financement permettant de percevoir une recette d'un montant de 41 800 €, correspondant à l'ouverture, en septembre 2017, de 20 places nouvelles au sein du multi-accueil « Concertino (ex Viviani) »,
17. approuve la signature des conventions entre la Ville de Nantes et les gestionnaires de crèches (cf. annexe jointe),
18. décide de se prononcer favorablement sur les remises gracieuses de frais d'enlèvement de fourrière automobile tels que présentées ci-dessus,
19. accepte de réduire, d'annuler ou de rembourser les différents titres de recettes émis à l'encontre des personnes individuelles ou des associations citées ci-dessus,
20. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

(14 abstentions – 1 non participation au vote).

Le registre des délibérations est à la disposition du public
au Service du Conseil et des Assemblées - porte A 217.

Le Secrétaire de Séance,


Ali REBOUH